

dit «Il n'y a pas de marché. Il n'y a pas d'accord. Tout a été régulier», alors que M^{me} Elizabeth May, sa propre conseillère en matière d'environnement, démissionnait de son poste pour attirer l'attention sur le fait qu'il y avait effectivement un marché. Le gouvernement fédéral était de connivence avec le premier ministre de la Saskatchewan pour conclure une entente secrète.

Si la foudre ne tombe jamais deux fois à la même place, elle fait une exception pour le gouvernement actuel. Sur un point qui est tellement crucial pour nos électeurs et pour beaucoup d'autres Canadiens qui croient que le gouvernement fédéral doit nettement avoir pour devoir de s'opposer à ces grands projets d'immobilisations, à ces mégaprojets qui dévastent l'environnement, qui ne répondent absolument pas au critère de développement durable, que fait le gouvernement qui constitue le dernier ressort à cet égard quand il est à la hauteur de ses responsabilités? Il est exaspérant et rageant de le voir en train de conclure des ententes secrètes, des accords secrets pour servir des fins politiques.

Nous comprenons les obligations politiques du premier ministre et de ses partisans et de M. Devine. Ce dernier est son petit chien de poche depuis deux ou trois ans: il a approuvé l'accord du lac Meech, la TPS et tout le reste. Mais ce n'est pas une raison pour abdiquer ses responsabilités de façon aussi désinvolte sur ce point très crucial.

Je tiens à dire qu'il y a clairement des mesures que le gouvernement pourrait prendre. La loi lui en donne le pouvoir. Il ne suffit pas de dire: «Adoptons le projet de loi C-78», car d'après ce que je crois comprendre, ce projet de loi légitimera bon nombre des mesures que le ministre prend actuellement pour conclure ce genre d'ententes privées et n'aura pas la même exigence qu'imposent les lignes directrices. Nous avons maintenant au moins une procédure qui est franche et plus publique, au lieu de celle qui permet d'agir dans l'ombre.

Le ministre ne peut pas espérer s'en tirer avec ses tours de passe-passe. Lui et son gouvernement seront démasqués comme traîtres à la cause de la conservation d'un bon environnement. Je tiens à dire, de la part des milliers d'agriculteurs et de villageois de la vallée de la Souris au Manitoba, qui suivent cette question depuis deux ou trois ans et qui se rendent compte qu'ils ont dû faire confiance à ce genre de mécanismes de contrôle mixtes, qu'ils ont, eu affaire à un gouvernement qui les a encore une fois laissés tomber lamentablement.

Les crédits

Je mets au défi mes collègues du Manitoba, notamment mes collègues conservateurs, le député de Brandon-Ouest et les autres, de se lever et de dénoncer ce geste du ministre. Il a eu tout le temps qu'il fallait. Il a pu danser, osciller, vaciller, tergiverser depuis 48 heures, mais c'est fini. Il s'est démasqué, nous savons maintenant que c'est vraiment un charlatan, qu'il n'a aucunement l'intention de mettre un terme au projet.

J'estime que c'est aux députés de faire pression sur le ministre et de le forcer à résister, à se rendre compte qu'il n'est pas ici pour faire l'apologie d'un gouvernement provincial, mais pour défendre les intérêts de tous les Canadiens et en particulier de ceux qui ne peuvent se protéger. Ce n'est pas que l'environnement qui est en cause. Une fois de plus, c'est la crédibilité et la légitimité du processus politique qui est en cause, car la population attend de son gouvernement qu'il la défende et qu'il agisse dans son intérêt. Et que voyons-nous? Un gouvernement qui essaie de se défiler.

Monsieur le Président, je désire céder la parole à mon collègue, le député de Davenport, qui va poursuivre l'attaque. Nous disons simplement que nous ne pouvons pas permettre que cela continue. Nous ne pouvons laisser le ministre se défiler comme il a essayé de le faire aujourd'hui à la Chambre. Il y a des mesures à prendre, nous attendons du gouvernement qu'il les prenne.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, j'aimerais poser au député de Winnipeg-Sud-Centre une question qui porte sur la situation au Manitoba et sur le refus de l'actuel gouvernement progressiste conservateur du Manitoba de prendre des mesures rigoureuses au sujet du projet Rafferty-Alameda, compte tenu de tout ce qui s'est passé.

• (1550)

Cette province ne semble pas disposée à intenter un procès contre le gouvernement de la Saskatchewan, ni contre le gouvernement fédéral au sujet de la TPS, comme bien d'autres provinces le font.

Au lendemain des élections au Manitoba, nous constatons que le thème qui revenait souvent dans la campagne électorale, il y a quelques semaines, c'est-à-dire qu'un conservateur sera toujours un conservateur, semble se confirmer. Le gouvernement conservateur manitobain est retourné se coucher, maintenant que les élections sont terminées. Le premier ministre Devine peut faire ce qu'il entend avec le projet Rafferty-Alameda.